



Compte-rendu des Rencontres du RÉSEAU écobâtir

Automne 2015 • 13/14/15 Nov. 2015, S^t Laurent du Pont, Chartreuse

« Construire en bois de pays »





« CONSTRUIRE EN BOIS DE PAYS »

Préambule - Marcel Ruchon

Évocation des événements de Paris par Marcel, avant l'introduction, qui rappelle que ce que l'on propose cet après midi peut paraître dérisoire, et en même temps, pas temps que ça, puisque tout ce qui converge contre la barbarie est essentiel. La construction écologique en fait partie, et la thématique de l'après midi va dans ce sens, construire en bois local c'est écologique...

LA SYLVICULTURE EN RHONE ALPES.

1^{ère} intervention de l'après midi, par René SABATIER du CRPF (Centre Régional de la propriété forestière)

La mission du CRPF : Développer et orienter la gestion forestière des **bois et forêts privés** :

Améliorer la gestion et Accroître la mobilisation

En favorisant :

- Le développement des différentes formes de regroupement techniques et économiques des propriétaires forestiers (G.S, ASL,GF ...)
- L'encouragement à l'adoption de méthode de sylviculture conduisant à une gestion durable des forêts et compatibles avec une bonne valorisation économique des bois.
- La formation des propriétaires forestiers.
- Le développement et la vulgarisation forestière (Conseils personnalisés, subventions...)

Le Conseil d'administration du CRPF est composé de propriétaires forestiers élus par les propriétaires de plus de 4 hectares de la Région.

POURQUOI GERER SA FORET ?

- Produire du bois de qualité pour :
- Les besoins de l'industrie
- Assurer un revenu aux propriétaires
- Assurer la pérennité des forêts
- Assurer les autres fonctions de la forêt: protection eau, fixation carbone,...rôle social

OBJECTIFS DE LA SYLVICULTURE

La sylviculture: intérêt économique et écologique. Objectifs: production du bois de qualité :

- Grume ronde, rectiligne et modérément décroissante,

- diamètre appréciable pour un bon rendement,
- Fil droit,
- Cernes réguliers,
- Absence de nœuds et d'autres défauts physiques
- Absence d'altérations (pourritures, colorations)
- Couleur plutôt claire, et en tout cas, homogène
- l'aptitude à être travaillé finement (tranchage, menuiserie...) prime sur les performances mécaniques pures (charpente...)

QUE FAUT-IL CONNAITRE ?

Les lois naturelles qui régissent la croissance

Les fonctions économiques, écologiques et sociales

Les itinéraires sylvicoles

Les lois humaines liées à l'activité.

QU'OBSERVE T ON?

L'origine des peuplements (régime)

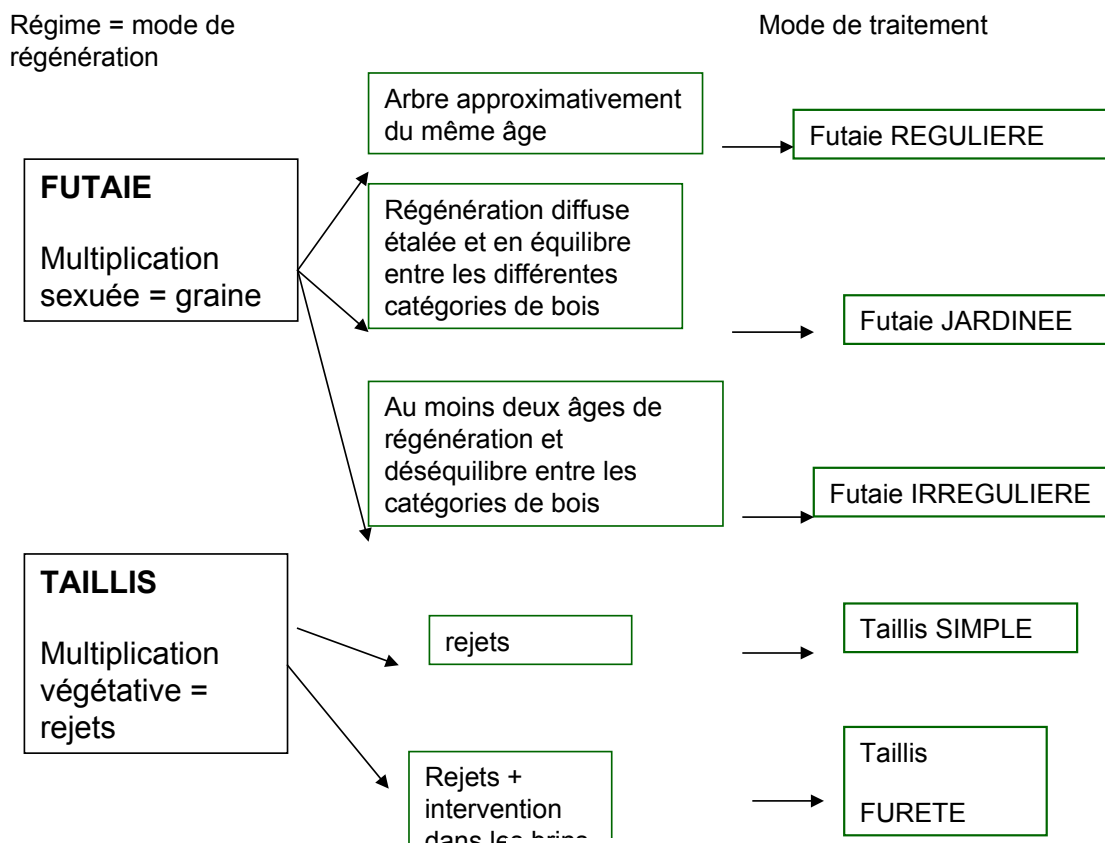
- issus de graines (futaie)
- Issus de rejets (taillis),

Cette origine conditionne les possibilités de régénération et l'aptitude à produire ou non du bois d'œuvre.

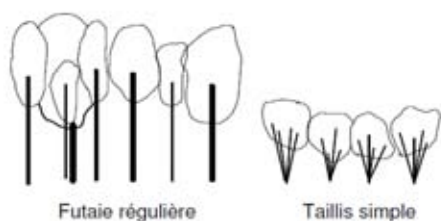
La structure des peuplements, selon qu'ils sont composés d'arbres d'âges voisins ou très différents.

Les contraintes écologiques (climat, sol, etc...) qui, non seulement conditionnent la croissance des arbres (notion de fertilité), mais influent aussi sur la dynamique naturelle.

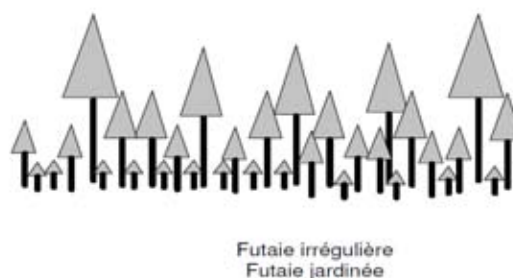
CLASSIFICATION



Traitements réguliers



Traitements irréguliers



Les traitements sylvicoles

LE TAILLIS SIMPLE

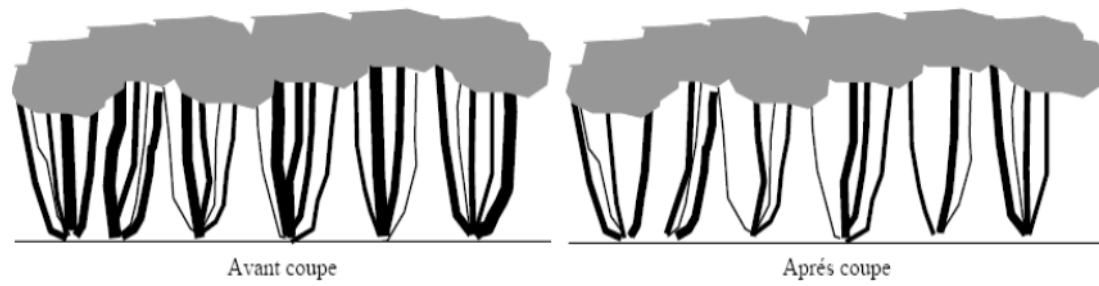
Historiquement, l'usage principal du bois a été la production d'énergie pour un usage domestique (cuisine, chauffage) et industriel (verrière, forges).

Le traitement sylvicole utilise le principe de multiplication végétative avec un taillis constitué de rejets ou de drageons qui forment des cépées.

Production d'arbres de faible circonférence, dont le renouvellement sera assuré par des coupes effectuées à intervalles réguliers (une rotation)

Taillis fureté

Chaque cépée est constituée de brins d'âges différents dont on prélève les plus gros à chaque passage en coupe → furetage. Traitement appliqué autrefois au taillis de hêtre en montagne et justifié par la nécessité de maintenir la permanence du couvert dans un souci de protection du sol et aussi de produire de plus gros brins de bois de chauffage. Comme en futaie jardinée le peuplement conserve un état en principe permanent. Il subsiste de nombreux peuplements relictuels en montagne (Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges).



Le TAILLIS FURETE

Taillis avec Réserves

L'origine résulte de la nécessité pour le royaume de disposer de bois d'œuvre (pour construire notamment des bateaux de guerre et/ou maisons)

Mode de traitement intermédiaire, le taillis sous futaie (ou taillis avec réserves)

La futaie issue de graine ou de franc pied

LE TAILLIS ISSU DE REJETS

Possibilité de passer du Taillis ou TSF vers de la futaie

LA FUTAIE RÉGULIÈRE

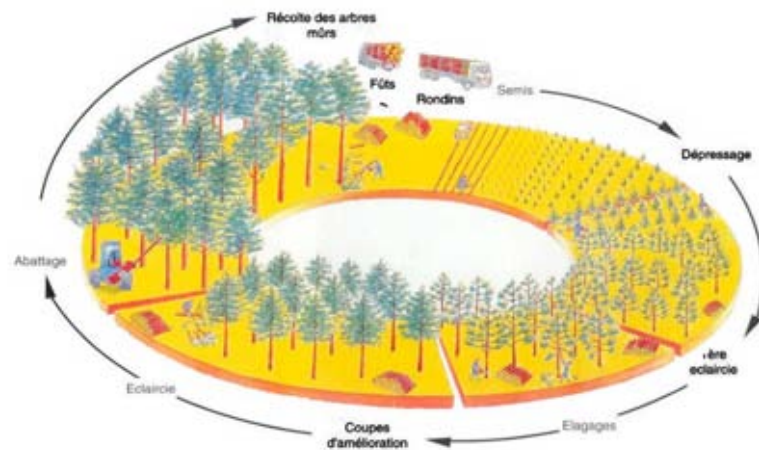
Traitement applicable à toutes les essences; renouvellement issu de semis naturels ou par plantation

Les coupes visent à :

- éclaircir tout au long de la vie du peuplement pour au final récolter les gros bois arrivés à maturité.
- enlever les arbres mal conformés ou dépérissants pour aider les plus beaux arbres à se développer.
- favoriser les essences « objectif ».



- préparer le renouvellement du peuplement en favorisant l'apparition de nouveaux semis.
- récolte par coupe rase sur semis acquis (régénération naturelle) ou à une replantation



AVANTAGES de la Futaie Régulière

- Sylviculture simple à mettre en œuvre
- coupes régulières de bois homogènes
- Mécanisation plus adaptée
- Production d'essences « choisies »

INCONVENIENTS de la futaie régulière

- les revenus irréguliers (à l'échelle de la parcelle)
- Peuplements moins stables
- Couvert non pérenne, protection sols
- Coût du renouvellement et des entretiens
- Impact paysager

LA FUTAIE IRRÉGULIÈRE OU JARDINÉE

C'est en 1880 qu'apparaît la notion de gestion proche de la nature avec une régénération naturelle et des peuplements mélangés.

Traitement réservé plutôt à la montagne et au peuplement résineux; aux essences d'ombre: sapin épicéa



Les coupes de jardinage visent à :

- récolter les gros bois murs.
- enlever les arbres malades ou dépérissants.
- équilibrer la répartition entre les différents catégories de diamètre et entre les essences présentes.
- aider les beaux arbres de taille intermédiaire à se développer.
- favoriser le développement des perches et l'apparition de nouveaux semis.

Les avantages de la futaie irrégulière

- les coupes régulières, les revenus sont réguliers
- structure stable adaptée aux conditions de montagne
- absence de contraintes liés au reboisement
- permanence du couvert, maintien écosystème, protection sols
- structure stable sur le plan sanitaire
- gestion « politiquement correcte »

Les inconvénients de la futaie irrégulière

- Gestion technique
- Exploitation et commercialisation délicates
- Bien connaître son peuplement
- Plus d'attention lors du marquage des coupe

POUQUOI LA SYLVICULTURE ?

Produire ne sert à rien si on ne peut pas vendre.

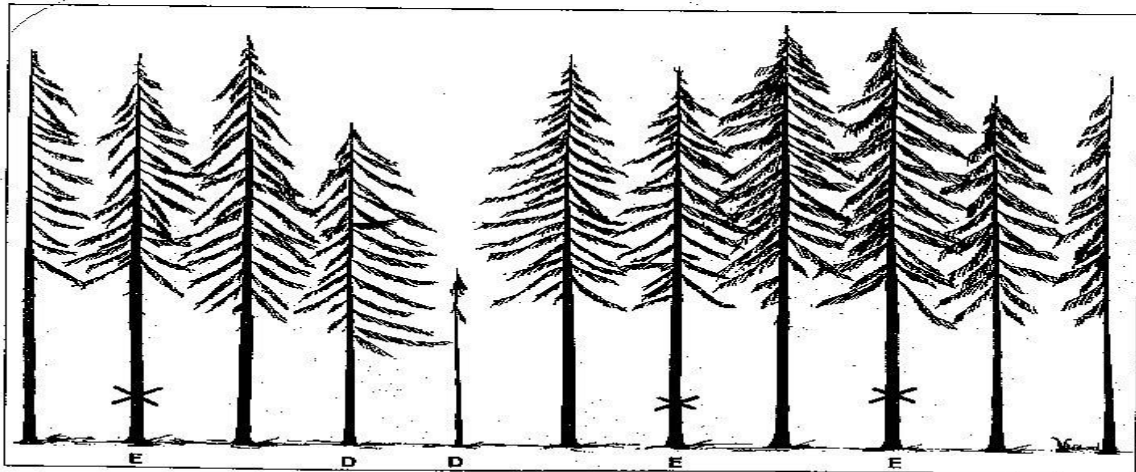
Mobilisation des bois dans des conditions

acceptables économiquement mais aussi avec une adaptation des prélèvements d'un point de vue écologique.

Mélanger le plus possible les produits cultivés pour être sûr que l'un d'eux sera adapté au marché (pb de la durée de croissance d'un arbre ; pb des

accidents climatiques ; variation des demandes ; effet de mode...)

Essayer d'obtenir peu d'arbres-objectif de très haute qualité, donc de très grande valeur financière, plutôt que beaucoup d'individus de qualité moyenne.



Principe de l'éclaircie : Les arbres (E) de grande taille gênent le plus leurs voisins; on les coupe en éclaircie de préférence aux petits (D) qui exercent une faible concurrence.

Résumé du débat :

René Sabatier rappelle que chaque propriétaire de plus de 25ha de bois, doit préciser sur un document des informations sur son exploitation. En Rhône Alpes 2/3 des forêts sont privées (en Isère 72%). Les propriétés sont morcelées. Le CRPF favorise le regroupement.

Si l'on trace une diagonale en France du NE au SO on trouve à gauche de cette ligne les grandes propriétés et sur la droite les propriétés morcelées. Un morcelage engendre des déplacements qui influent sur le coût de l'exploitation ; une forêt non entretenue qui vieillit s'appauvrit.

Les financements du CRPF proviennent du département et de la Région. Il est piloté par un CA composé des propriétaires qui définissent la politique qui est pour l'essentiel de fournir les industriels en ressources.

Il y a 20 ans, l'objectif du CA était de veiller à ce que les parcelles soient entretenues, veiller à ce que les éclaircies permettant un bon développement des arbres soient réalisées ; aujourd'hui c'est de créer des routes forestières facilitant le passage

d'engins et l'exploitation : réalisation des premières éclaircies permettant aux arbres que l'on souhaite commercialiser de se développer, permettre un abattage plus « industriel ». Une tête d'abattage, c'est 1 hectare / Jour.

Le CRPF n'interfère pas dans la commercialisation des bois. Le Centre Régional définit les politiques de boisement et intervient dans la réintroduction de certains arbres plus facile à vendre; ex : châtaigner qui donne des signes de faiblesses en plaine en Isère et sont morts sur les versants sud ou sur les crêtes. On favorise les chênes, moins risqués.

Les propriétaires vendent les coupes, de plus en plus à des négociants indépendants ou des scieurs. Le « bord de route » se fait de moins en moins.

Renouvellement de l'exploitation : Cépée (ensemble de petites tiges sortant de la souche d'un arbre coupé) Bourgeons dormants – 5 ou 6 brins donnent une cépée. Une recépée : on coupe la 1^{re} année et ça donne des rejets qui seront plus vigoureux. Lors d'une coupe, on marque les « D », les dominés. Si on les coupait, ils ne rapporteraient rien, influent en rien pour la croissance des autres. Mais ils favorisent l'élagage des arbres voisins. L'intérêt est donc

bien d'entretenir la forêt. La ressource financière d'une forêt est de l'ordre de 20 à 25 ans minimum, le coût d'exploitation peut être élevé, la concurrence européenne est telle que pour beaucoup de propriétaires ce n'est plus un investissement rentable, surtout si la ressource se situe dans des espaces difficiles d'accès.

Réchauffement climatique : observé. Outils d'alerte mis en place. Dans les Alpes, développement d'insectes à certaines altitudes attaquant l'Épicéa. Le cèdre résisterait mieux mais son expansion reste bloquée par les « écolo ».

Route forestière : les travaux d'entretien ou de création de routes forestières sont payés par le fond forestier (argent public et privé). La taxe sur le bois permet d'investir pour les routes et le reboisement. Les propriétaires de bois donnent leur accord sur l'emprise de la voirie permettant l'accès aux zones d'exploitations forestières. Dans le cas inverse l'ASA Association Syndicale Autorisée (association territoriale regroupant les propriétaires) peut cependant contraindre un propriétaire à accepter un passage sur sa propriété. De même le maire peut autoriser des passages pour que ses citoyens puissent aller récupérer des coupes de bois de chauffage pour leur besoin (c'est le cas en Ardèche). Par ailleurs les pistes permettent d'entretenir les bois et assurent un accès pour les pompiers.

Est-ce que la dimension « paysage » de la forêt est pris en compte par le CRPF, (la forêt n'est pas seulement une ressource économique mais une ressource culturelle, un immense jardin)? Non

et ça serait plutôt une contrainte, mais ils sont conscients de l'intérêt touristique et quelques surfaces sont reconnues et protégées comme fenêtres paysagères.

Le bois Energie : C'est une donnée nouvelle et les petites chaufferies collectives peuvent consommer de 200 à 300t par an. Une partie importante de la ressource des Alpes (épicéa, sapin) alimente les chaufferies industrielles. On tend vers une exploitation intensive et un appauvrissement du sol, conséquence d'une rotation rapide.



Présentation de la scierie Eymard et du métier de scieur en Isère :

Invités présents :

- **Stéphane Eymard** : Gérant de la scierie Eymard et président du syndicat des marchands de bois et scieurs Drôme – Isère.

- **Guénaëlle Scolan** : Directrice de Créabois – l'interpro bois de l'Isère – association qui fédère l'ensemble de la filière bois du début à la fin de la chaîne.

Eymard :

1 ère activité : sciage construction – 60 % des clients sont des négociés.

2 ème activité : bois industrie – palette.

3 ème activité : entreprise de construction et particuliers.

La 1ère transformation est confrontée au niveau international à une forte concurrence des bois provenant d'Allemagne, Autriche, Suisse, Pays Baltes, Pays Scandinaves. Bois industriels standardisés, séchés, rabotés, empactés.

Pour faire front à cette concurrence l'activité en aval du sciage a beaucoup évolué au sein de la scierie: séchage du bois, rabotage, ingénierie avec un bureau d'étude bois construction, un centre d'usinage numérique pour tailler les charpentes.

Le marché de l'export est en train de se développer avec les nouveaux pays émergent, comme l'Afrique du nord.

Les investissements nécessaires pour rester dans le marché international sont très importants.

En France on est passé de 15 000 à 400 scieries. Elles ferment pour la plupart car personne ne prend la relève quand le dirigeant part à la retraite. Scieries trop vétustes et investissements conformes aux exigences actuelles sont trop importants.

La première difficulté d'une scierie est de trouver la matière première, de proximité. Car le coût du transport est élevé. Un grumier neuf vaut 350 000 euros et c'est un matériel qui est fortement éprouvé puisqu'il roule essentiellement sur des pistes forestières. Il faut trouver des coupes proches d'une piste car le prix d'exploitation sera moindre. Si la coupe se trouve trop loin d'une piste le bois ne sortira pas de la forêt car trop cher à l'exploitation. Le prix du sapin sur pied en m3, le coût d'exploitation et de transport est un prix de marché local.

Les scieries s'approvisionnant dans les massifs alpins sont confrontées à l'hétérogénéité des bois.

sapin, épicéa, beau comme tordu. La scie à ruban traditionnelle est adaptée au sciage de grume aux formes variées. L'industrie du bois nordique, qui puise sa ressource dans des forêts d'épicéa très homogènes, même section et bien droit, a des outils d'usinage plus rapide mais inadapté au bois des montagnes. La scierie Eymard s'est équipée des deux types de scies pour essayer d'optimiser son rendement.

Le bois du nord qui a inondé le marché français est composé essentiellement d'épicéa, dit bois blanc qui a comme spécificité de n'avoir aucun changement de couleur, de teinte. Elle est homogène et très claire. Alors que le sapin, essence la plus présente dans les Alpes est un bois qui est coloré. Son cœur peut être rose, avoir des taches brunes à foncé. La méconnaissance de ces spécificités amène certains charpentiers à croire des pièces de bois pourries alors qu'il s'agit simplement de sapin. Un fort travail de communication est à entreprendre auprès des professionnels et grand public sur les spécificités du sapin. C'est l'un des prochains objectifs de Créabois.

Autre problème de l'épicéa présent dans les Alpes est qu'il est plus fragile au changement climatique que le sapin. Exemple concret : les gros coups de chaud des dernières années ont entraîné un fort développement de scolyte bostryche qui infecte essentiellement l'épicéa. Avec comme conséquence qu'il meurt sur pied. L'impact du changement climatique sur les forêts questionne et inquiète les scieries qui mettent beaucoup d'argent sur des outils de production demandant un retour sur investissement important. La ressource sera telle aussi présente et de qualité dans 10 ans ?

Créabois : quelque soit la taille des scieries, elles n'ont pas d'autres choix que d'investir. Sinon lorsque le gérant part à la retraite elles sont intranmissibles. Elles ne peuvent plus fournir uniquement du bois brut de sciage. Il faut continuer à

investir dans le séchage, rabotage pour proposer les mêmes qualités de produit que les bois du nord. Qualité attendue par les professionnels.

Eymard : tous les ans à la scierie nous faisons de très gros investissements, avec des prêts à la banque. Nous avons un fort taux d'endettement. Mais la concurrence nous oblige à nous maintenir à la pointe de la technologie de sciage jusqu'au conditionnement du produit. Il faut imiter le produit de la concurrence. Effectivement c'est une fuite en avant en termes d'investissement mais si on n'investit pas une année c'est encore plus dur après. C'est un cercle infernal d'améliorer les machines mais sans cela, nous sommes voué à fermer.

Créaboïs : en Isère il y a une très grande dynamique et une forte communication autour du bois local. Par exemple avec la certification Bois des Alpes. Une étude menée avec Fibra démontre l'impact bénéfique sur le fait d'utiliser du bois local. 100 m³ de bois employé en bois construction génère 21 emplois temps plein à l'année. Un impact sur l'ensemble de la filière du bûcheron au charpentier.

Questions /débats :

• *La fabrication de pistes forestières représente un coût pour la collectivité – Avez vous pensé à d'autres techniques de débardage ?*

Créaboïs : cheval = coût élevé, donc réservé aux espaces naturels n'ayant pas le choix.

câble = opération non rentable si il n'y a pas de subvention - les entreprises compétentes sont souvent des entreprises étrangères.

Eymard : Nous sommes une grosse entreprise, avec des salariés et nous payons déjà beaucoup d'impôts! A l'époque les pistes étaient financées par le fond forestier national auquel cotisaient chaque entreprises. Aujourd'hui le contribuable paye aussi. Il faut se rappeler que les routes de montagnes ont été créées en partie pour ça. S'il n'y avait pas eu de bois à aller chercher dans la forêt il n'y aurait pas de route. Ces pistes forestières servent pour l'économie du sport et loisir : ski de fond, vtt, randonnée, etc ... Si on ne crée pas de nouvelles pistes le coût d'exploitation augmente et le bois ne sortira pas de la forêt. Cet argent public sert à maintenir des emplois, notamment en milieu rural où habitent le plus souvent les bûcherons et débardeurs.

Soyons réaliste le marché français peut se passer à

100% du bois local. Il y a assez de producteurs et ressources dans les pays nordiques !



• *L'impact des machines de débardage et du cubage électronique sur l'emploi ?*

Les machines ne coupent les bois que sur des terrains faciles et les bûcherons ne récoltent que les coupes difficiles pour un prix inchangé depuis les années 70. Le cubage doit être fait par le bûcheron! C'est un savoir faire qu'il doit conserver. Sinon on le déresponsabilise.

Eymard : Ça fait 20 ans que nous avons ce cubeur électronique certifié, qui calcule sans aucune erreur. Plusieurs tests ont été fait qui ont démontré sa précision. Les bûcherons qui travaillent avec nous ne veulent plus cuber. Car il y a des hommes qui cubent bien mais aussi qui cubent mal. Le cubeur électronique ne se trompe jamais. Au niveau de la rémunération des bûcherons il faut savoir que le prix de la grume est moins cher qu'il y a 30 ans en arrière ! En plus il y a le prix du marché et c'est aussi difficile pour les scieurs.

Créaboïs : Les nouvelles machines font partie de l'évolution de la filière. Il y a un gros problème de recrutement des nouvelles générations. Ce sont des métiers difficiles qui ne sont pas bien valorisés. La mécanisation amène un confort de travail.

• *La filière bois industrie vit sous perfusion des aides publiques. Si on supprime les subventions cette filière ne peut plus exister ? 21 emplois pour 100 m³ de bois en 2015, en 2000 c'était combien? Et en 1900 ?*

Eymard : Aujourd'hui on a 35 salariés pour 55 000 m³ de grume. En 1940 on avait 60 salariés pour 10 fois moins de grumes. C'est vrai qu'on utilise beaucoup d'électronique et de machines industrielles pour gagner en productivité. Mais aujourd'hui les salariés ne sont plus motivés pour faire des travaux

aussi pénibles qu'à l'époque. L'automatisation amène un confort de travail.

Nous sommes une scierie agricole. Nous n'avons pas d'aide publique. Mais je paye beaucoup d'impôts ! Tous mes biens personnels sont hypothéqués. Je suis sous perfusion de la banque !

Créaboïs : La filière bois n'est pas perfusée comme dans le milieu agricole.¹ Il y a des subventions ponctuelles pour les entreprises. Il faut faire des efforts pour valoriser le bois local sinon il n'y aura plus que des bois du nord.

• *Le développement social au sein de l'entreprise reste-t-il acceptable, par rapport aux contraintes d'investissement qui vous impose un rythme soutenu ?*

Eymard : Je suis très fier de mettre en place des nouvelles machines automatisées. Mes salariés ont moins de peine, ils ont moins mal au dos. Ça leur simplifie la vie. Exemple : J'ai installé dernièrement un racloir à sciure pour éviter de le ramasser à la pelle. Mon salarié je ne le licencie pas ! Je le mets sur d'autres tâches post sciage : en transformation, empackage, etc ...

• *Est-ce que le fait d'avoir des grosses machines qui avalent beaucoup de bois peut avoir un impact sur la forêt ?*

Eymard : Non la forêt est sous exploitée par rapport à son accroissement naturel. On utilise 50% de sa capacité.

• *L'évolution des métiers, avec l'arrivée des machines qui travaillent à la place de l'ouvrier / exemple : machine de taille de charpente, a-t-elle encore un sens en terme de valorisation d'emploi ?*

Eymard : Effectivement, il faut être réaliste. L'évolution des métiers fait que les savoirs faire s'en vont. Exemple concret du quotidien : le GPS : on ne compte plus que sur son GPS et on ne sait même plus lire une carte ou se repérer.

A la scierie par exemple on a un cubeur électronique. La grume passe dans une machine qui la scanne et donne des informations sur les optimisations de sciage possible en fonction de sa forme. A

¹ L'investissement dans la forêt bénéficie d'une fiscalisation « très favorable », ce qui constitue de fait des aides publiques

l'époque la personne qui faisait ça à l'œil, en observant chaque grume était un maître ! Il fallait minimum 10 ans pour savoir bien optimiser chaque bois en fonction de toutes les commandes différentes des charpentiers. Aujourd'hui sur cette machine, j'ai un jeune qui vient d'avoir le bac. Il vient juste de rentrer dans l'entreprise et a déjà cette responsabilité. A l'époque il aurait passé 10 ans en bout de scie à trier des planches à la main. Il va vite évoluer dans l'entreprise.

J'adore travailler avec mes mains, mais il faut être rentable et compétitif. Si je n'investis pas aujourd'hui mon fils ne suivra pas. Et si le boulot est trop pénible il ira voir ailleurs.

• *Questions sur le tri et la valorisation des bois en scierie.*

Eymard : Dans le bois il n'y a pas de déchet. Tout est valorisé. L'écorce pour la chaufferie, la sciure pour les granules ou aggloméré et les plaquettes pour les chaufferies.

Nous mettons tout en œuvre pour tirer la quintessence du bois. Nous trions le bois en fonction des utilisations : coffrage, charpente, bois apparent, ... Les machines électroniques permettent de mieux valoriser le bois. A l'époque le rendement était nettement supérieur : 1m³ de bois acheté était égale à 1 m³ de sciage vendu. On était dans des rendements matières de 3/4. Car le marché acceptait des bois qui visuellement avaient du flash. Ce qu'ils font encore au États-Unis avec leur maisons en ossature bois. Aujourd'hui les négociants ne veulent plus que des bois en 4m. Si j'ai une planche en 4,50 m je suis obligé de la couper en 4m pour pouvoir la vendre. C'est le marché qui fait que le rendement matière est moins important. Personne n'a de stock car ça coûte trop cher. Ce qui nous oblige à travailler avec des longueurs standards.



Plaidoyer pour une prescription « post-industrielle »

Par Jean-Luc Le Roux

D'où vient cette proposition ?

- Trois ans que l'on cherche à créer du réseau boiseux en Bretagne
- 80% de la ressource est feuillue, y compris bocage
- 7% sitka ... qui constitue 60% des bois exploités (containers vers la Chine principalement)

On, c'est qui ?

- des acteurs locaux : forestiers, charpentiers, exploitants, paysans, militants du bocage, (association l'Arbre Indispensable !), menuisiers, et même un tonnelier champion du monde du meilleur whisky catégorie hors Écosse & Irlande !

- des institutions : Parc Naturel Régional Armorique, Pays COB (Centre Ouest Bretagne), Centre Régional de la Propriété Forestière, deux chambres d'agriculture (29 & 35) impliquées dans des démarches de valorisation du bois bocage.

GUIDE PRATIQUE



Au cours des 2 années passées, et 6 rencontres délocalisées dans le cadre des ateliers d'analyse de la pratique professionnelle (animées par Agnès Ravel sur le format « analyse de la pratique professionnelle »), s'est dégagé un constat commun = on est tous +/- embarqués malgré nous dans un cercle vicieux qui consacre la taylorisation de la filière, entérine la disparition de l'économie du bourg, accélère la perte des cultures métiers, et in fine dé-culturalise le patrimoine bâti au niveau d'un simple « placement financier ».

À citer en vrac et sans hiérarchie :

- l'hégémonie du négoce et du résineux industriels

venu de loin, (Douglas de Creuse en Bretagne par exemple), avec une perte de culture effrayante quant à l'usage potentiel des feuillus disponibles : châtaignier, peuplier, frêne, hêtre, charme, érable ... Seul le chêne s'en sort tant bien que mal, sans doute car il dispose d'un système de classification statistique industriel, système qui bien que très insatisfaisant, voire inadapté car réducteur et approximatif, a le pouvoir magique de faire croire que du coup c'est possible d'utiliser du chêne puisque le logiciel dit que ...

- la profusion de CCTP rédhibitoires interdisant bien malgré eux tout recours à du bois de circuits courts artisanaux, avec le constat que faute de culture boiseuse, les architectes commettent de très fréquentes confusions entre ce qui relève des exigences réglementaires, et ce qui n'est guère plus qu'habitudes contractuelles - sciemment entretenues il est vrai - par le triumvirat habituel industrie / négoce / assurances : exigences ineptes sur le taux d'humidité, certification PEFC ou FSC, ...

À noter que d'exiger que la justification des dimensionnements se fasse obligatoirement selon les eurocodes** est limite abusif, et en tous cas a pour conséquence de se référer à une méthodologie de classification statistique « industrielle », même pour des bois en circuits courts artisanaux qui demeurent pourtant non concernés par la réglementation régissant les matériaux de construction mis sur le marché tel que l'a prévu le législateur européen

- une mode archi qui privilégie le design et l'archi d'intérieur aux aspects structurels (ça veut dire quoi « architecture » déjà ? Faudrait p'têt pas voir à l'oublier ...). En tous cas, le style en vogue « néo-industriel Loft open space » fait singulièrement appel à de grandes portées sur des espaces vides. Or ces grandes portées sont bien plus faciles à justifier via un recours au lamellé collé fabriqué à grand renfort de chimie environnementalement et socialement toxique à Pétaouchnock, puis trimballé sur longues distances, qu'avec un recours au savoir-faire artisanal local que sollicite des ensembles composites en poteau poutre colombage, en treillis, en « Phillibert Delorme », en « réciproque », en chêne massif...

Surtout, cette débauche de sections inutilement fortes ou de complexité prohibitive devient

superflue dès lors qu'une conception plus humble vient intégrer cloisons, murs de refend et poteaux porteurs pour soulager les portées démesurées. On a à cet égard beaucoup à apprendre de la simplicité apparente avec laquelle les charpentiers chinois, coréens et japonais ont appris à « faire avec » ce qu'ils avaient.

- une organisation et une division / dilution des responsabilités dans un système économique calqué sur le monde du béton, avec notamment un recours exagéré à des BET qui ont plus confiance dans leur logiciel - encodé par qui au fait, les logiciels ?

- que dans le matériau bois d'arbre qu'ils ne connaissent pas très bien pour la plupart, et que dans tous les cas ils ne voient même pas !

- perte des savoir-faire à tous les niveaux bucheronnage, sciage, transfo et en charpente surtout... Le chien qui se mord la queue ...

- délaissé des bois locaux, faute de savoir-faire pour les utiliser.

- pillage de la forêt feuillue pour bois énergie (Dalkia, c'est notre petit Gardanne Rennais ...)



Plusieurs rencontres ont donc été organisées en 2015. Nous en sommes arrivés à :

- s'entendre sur une **ébauche de définition**, « en creux » de ce qu'on entendait par proximité (par rapport à la notion de « local » ou « de pays »...)

Une heure de tracteur = 45 km, notion insuffisante pour la plupart d'entre nous.

On s'est mis d'accord pour convenir que proximité est synonyme de confiance, et vient de l'inter-connaissance qu'ont les intervenants des opérations amont / aval, des techniques mises en œuvre pour chaque stade de l'arbre à l'ouvrage, mais aussi de la confiance qu'on peut avoir entre individus.

La notion de proximité ne dépend donc pas de la distance géographique.

Si je considère du bois abattu par tête d'abattage mécanique à 15 km de chez moi, scié en dimensions standards par une scierie à 80 km,

par des opérateurs à postes taylorisés : quelle confiance puis-je avoir dans chaque pièce ?

Il ne s'agit pas uniquement de traçabilité, bien qu'il soit vrai que le bois qui m'est livré n'est peut-être pas celui qui vient de 15 km de chez moi, mais celui de la veille qui venait de 200 km ...

J'ai surtout et avant tout un énorme besoin de proximité dans la commande, de complicité : je ne commande pas un « générique » 300 x 180 en 6 m de long, mais un arbalétrier : le scieur doit le savoir, scier en fonction, inutile qu'il cherche à « optimiser » son rendement et me livre une pièce qui comporterait des nœuds réhabilités ou le fil du bois en zone de tension sectionné, ce serait retour à l'expéditeur = perte de temps pour lui et pour moi, et rapports tendus.

- **exprimer le besoin de se structurer** à un niveau « collectif » sans tomber dans le piège d'une nième « personne morale » qui risquerait de se transformer en dispositif, donc avec les réseaux existants, notamment RAF et Écobâtir (appui sur les chartes ...).

- **le besoin de se consacrer à du concret**
= uniquement des actions identifiées comme prioritaires et immédiates : marre de la réunionite chronophage et improductive !

- **refaire du lien au niveau « du bourg »** (=> voir idée de la bourse aux bois de pays, inspirée de celle des menuisiers du Gers).



Bourse aux bois de pays du Gers

Cet outil permettrait d'aborder la notion de proximité par une approche cartographique se basant sur des plateformes locales (échelle du canton), notamment en encourageant le tri du bois énergie, mais aussi et surtout la rencontre entre humains, la proximité complicité, la confiance de visu.

- ré-instaurer une véritable culture du bois « de l'arbre à l'ouvrage »

C'est le titre de la formation à laquelle nous travaillons.

Je reviendrai sur ce point si nous en avons le temps. Mais il ne s'agit pas seulement de formation !

Créer du lien et de la confiance entre acteurs :

- par des journées de « faire ensemble », rencontres de charpenteries, chantiers d'abattage débardage ;
- par des prestations mutualisées et interactives de diagnostic et d'expertise (Sylvestest, classement visuel, tests en charge, ...)

Diffuser l'existence des alternatives aux systèmes industriels / Communiquer sur le possible et combattre l'intox pseudo « réglementaire » par :

- des visites de chantiers et réalisations ;
- des articles de presse (La Maison Écologique, canards locaux, ...)
- la diffusion d'informations sur la confusion entretenue entre les notions réglementaires / contractuelles.

Chaque composant structurel de la construction classé et mis sur le marché au sein de l'Europe devra avoir une attestation de **conformité**, selon la directive communautaire sur les produits de la construction (DPC n° 89-106), et qui sera matérialisée par le marquage CE.

Mais le « RPC 305/201111 précise dans ses textes des dérogations à l'établissement d'une déclaration des performances :

Par dérogation à l'article 4, paragraphe 1, et en l'absence de dispositions nationales ou de l'Union exigeant la déclaration des caractéristiques essentielles là où il est prévu que les produits de construction soient utilisés, un fabricant peut s'abstenir d'établir une déclaration des performances lorsqu'il met sur le marché un produit de construction couvert par une norme harmonisée, lorsque :

a) le produit de construction est fabriqué individuellement ou sur mesure selon un procédé autre que la production en série, en réponse à une commande spéciale, et est installé dans un ouvrage de construction unique identifié, par un



fabricant qui est responsable de l'incorporation en toute sécurité du produit dans les ouvrages de construction, dans le respect des règles nationales applicables et sous la responsabilité des personnes chargées de l'exécution en toute sécurité des ouvrages de construction et désignées par les règles nationales applicables; ou

b) le produit de construction est fabriqué sur le site de construction en vue d'être incorporé dans l'ouvrage de construction respectif conformément aux règles nationales applicables et sous la responsabilité des personnes chargées de l'exécution en toute sécurité des ouvrages de construction et désignées par les règles nationales applicables; ou

c) le produit de construction est fabriqué d'une manière traditionnelle ou adaptée à la sauvegarde des monuments selon un procédé non industriel en vue de rénover correctement des ouvrages de construction officiellement protégés comme faisant partie d'un environnement classé ou en raison de leur valeur architecturale ou historique spécifique, dans le respect des règles nationales applicables

Cette interprétation de la réglementation européenne est confirmée par la DREAL et la CAPEB ... bien que la CAPEB ne soit pas trop partante pour inciter ses adhérents dans ce sens, car dans ce cas la responsabilité se reporte sur l'entreprise, et ce n'est pas la politique de la CAPEB que de responsabiliser « ses » entreprises.

Ce qui est débile car de toute manière avec les bois classés mécaniquement, on doit faire trois piles : une « acceptable pour les franchissements », une « tolérable pour les élévations », et une « belle merde à renvoyer à la scierie ».

Car c'est notre responsabilité de charpentiers de toute manière que de choisir une pièce selon sa destination dans l'ouvrage.

Mais aujourd'hui, dans le cadre « intimiste » du débat thématique, dans notre « entre soi », et en tant que charpentier frustré, je voudrais aborder mon « cri du cœur ». (Je parlerai de modèle économique et de compétences dans une seconde courte intervention cet après-midi, en comparant ce que je faisais avant, ossature bois industrielle en douglas, et ce à quoi je suis revenu, poteau-poutre chêne ou châtaignier en bois de cueillette.

Je me permets de convoquer Hundertwasser qui a dit un truc du genre :

« La ligne droite est défaut d'imagination »

Tant que les archis maîtres d'œuvre etc. prescrivent des maisons ossatures bois constitués de bois d'allumettes standards chapeautées par des travées en lamellé collé, nous serons systématiquement hors-jeu nous autres charpentiers de bois d'arbre. Seules les « entreprises de construction ossature bois » pourront répondre.

Je vous cite deux contre-exemples bretons, contre-exemples dans le sens qu'une belle intention de départ s'est retrouvée dévoyée au cours du processus de « production » de l'ouvrage.

1. À Plessis Balusson, à côté de Dinan, a émergé et mûri lentement un beau projet, spécifiant très fortement un recours au bois local (douglas). C'était un projet hybride privé / public, une résidence d'artiste co-financée par la comcom locale.

La terre et la paille rapportée en isolation ont pu être locales,... mais le bois « local » a finalement dû être acheté par une grosse scierie à 80 km de là, scié, certifié et séché artificiellement (avec un surcoût phénoménal !) pour satisfaire au grandiose n'importe quoi de la prescription. Résultat : les charpentiers locaux et le scieur mobile n'ont pu travailler comme ils l'auraient pu.

2. À Quistinic (traduction du breton pour « châtaigneraie »), la commune a passé commande d'un pôle petite enfance. Selon les desideratas de toute l'équipe - et de l'archi - la prescription a bien entendu et naturellement été d'utiliser le châtaignier de la commune...

Mais malgré les efforts de l'archi à défendre son projet, il s'est retrouvé boulé par le BET, qui par pure incompétence (ça rentrait pas dans son logiciel), s'est arrangé par facilité avec le contrôleur technique pour un remplacement par du lamellé collé.

Le châtaignier a du coup été scié en petites sections pour faire du bardage, comme pour ajouter l'insulte « tout juste bon à ça, mais pas pour du structural ». On a pourtant sur cette commune bon nombre d'exemples de charpentes de plus de 200 ans, tout en perches refendues non écorcées et non épurées d'aubier, formant chevrons porteurs...

Heureusement, depuis, on a trouvé dans notre réseau KaArv plusieurs BE qui gèrent bien les feuillus locaux, et savent encore faire des calculs à mano selon CB 71.

Mais si dans les CCTP les prescripteurs faisaient en sorte (liste ni cumulative ni exhaustive ...) :

- qu'il soit fait mention à ProSilva plutôt qu'à FSC/PEFC ;

- que les bois soient définis selon leurs spécifications notamment résistance traction !! (Le bouleau est alors un des meilleurs bois, comme spécifié dans le tableau en annexe ...) ;

- qu'il soit laissé libre cours aux charpentiers de dimensionner et garantir leur ouvrage par les moyens qui leur semblent les plus adaptés (et non pas forcément BET Eurocode 5 ou même CB 71 ...) ;

- qu'il ne soit pas systématiquement fait référence aux DTU et autres dispositifs destinés à asservir les artisans au profit du négoce et de l'industrie ;

- que le parti pris architectural assumé et revendiqué soit de privilégier les bois de forme, les pièces chantournées, ou les bois non équarris, écorcés, donc sans fibres sectionnées, au maximum de leur résistance mécanique ;

- que l'inspiration des concepteurs s'appuie aussi sur l'architecture vernaculaire d'assemblages savants, qu'elle soit européenne, inspirée de la tradition viking de charpenterie navale, les poteau-poutre-colombage, ou asiatique... et pas que dans les revues d'architecture moderne qui affiche un complexe d'infériorité par rapport au béton ;

- qu'il ne soit pas exigé de bois soi-disant « secs » et qui vont immédiatement reprendre sur chantier le niveau d'humidité de l'air ambiant, ... mais seulement ressuyés (pendant plusieurs siècles on a construit avec des bois ressuyés, i/e aux alentours de 30% d'humidité résiduelle, niveau atteint quand l'arbre a perdu toute son eau intercellulaire ;

- que les maîtres d'ouvrage soient bien briefés que le bois c'est vivant, que ça fissure ... (culture de l'aspect du bois naturel, comme ont su l'entretenir les anglais), et qu'ils ne viendront pas râler plus tard (ce qui n'empêche pas de prescrire que les bois

seront abattus à lune descendante de janvier et laissés à ressuyer jusqu'à la feuillaison à tire sève) ;

- qu'il soit bien spécifié qu'il ne doit pas être utilisé de produits de traitement à rémanence toxique (proscrire la cyperméthrine et les colles des lamellés collés !) nocive à la faune (chauves-souris, humains,...) ;

- qu'une analyse multicritères fine permette de définir des limites à l'énergie non-renouvelable incorporée, en comptabilisant scrupuleusement exploitation, transport, transformation ...

ALORS Là, tout re-devient possible !

Quels sont les obstacles ? Pas ceux identifiés dans les fiches au Ministère... où il est au contraire demandé que les feuillus « de cueillette » soient eux aussi « caractérisés » de manières statistique et industrielle.

C'est essentiellement une disparition de la culture boiseuse, au niveau de la prescription, de la conception. Et même dans le Réseau Écobâtir, l'inculture artisanale boiseuse reste abyssale : puissent ces rencontres avec nos amis du RAF être l'émergence d'une reconquête d'une véritable culture bois dans Écobâtir !

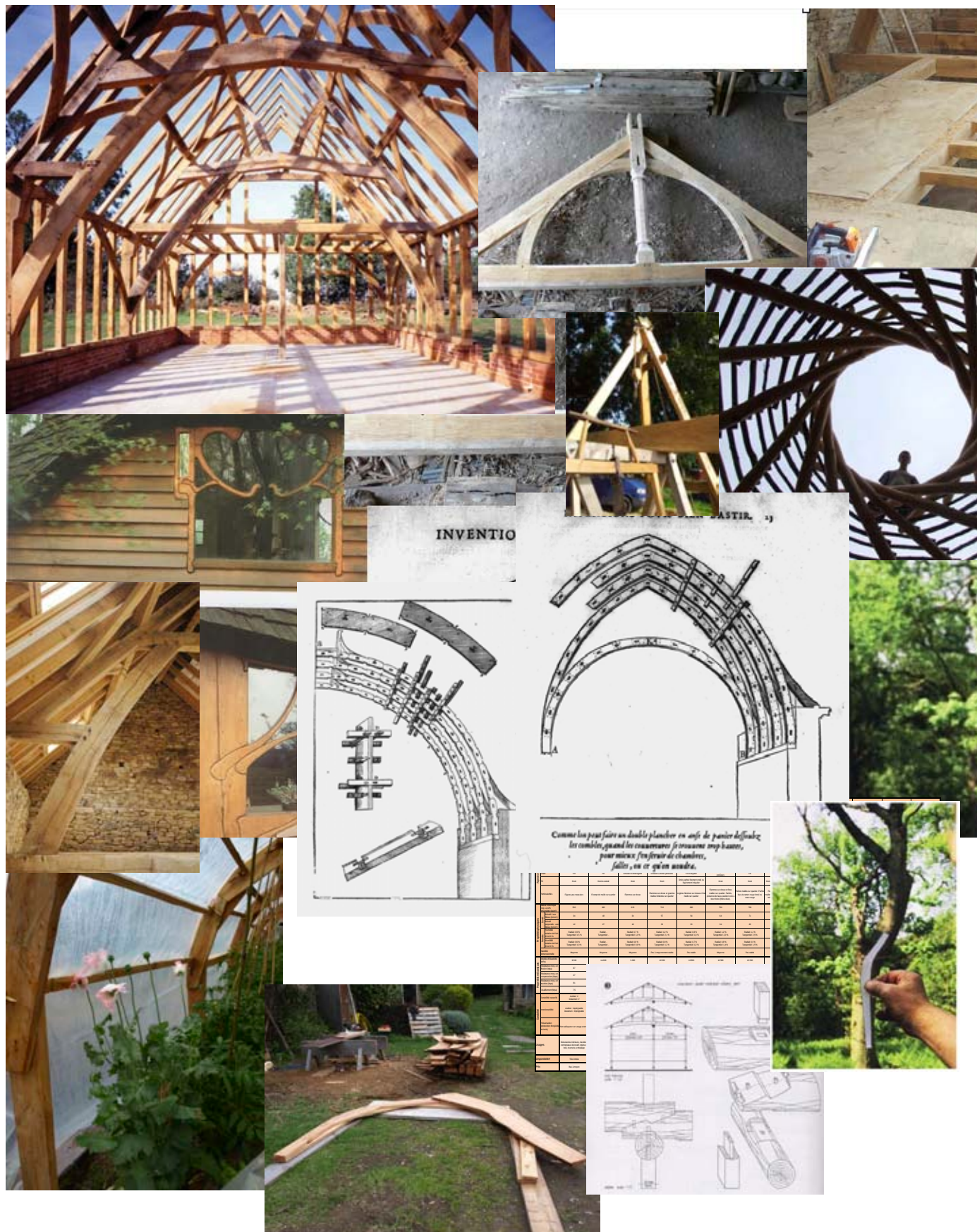
Combien d'entre nous ne considèrent pas « anti-écologique » de recourir à des systèmes constructifs très industrialisés quand il s'agit de bois, tout en défendant à juste titre la philosophie SCNI inhérente à Écobâtir pour tous les autres facettes de l'habitat et la construction ?

A titre perso j'ai trouvé très « pénible » lors des échanges avant ces rencontres que Nicolas et son pisoir soient vertueux, mais que moi et mes 25 k€ d'électroportatif Mafell® je sois « ringard » à ce titre, je me permets donc de vous renvoyer au texte « menuisier » expédié par Dimitri il y a 3 ans.

Morceau choisi :

Profusion et tapage dans la création contemporaine, par Georges Vrizz, artiste marqueteur - 1984

page 23



NOTES & MORCEAUX CHOISIS

n°6 — octobre 2004

**La menuiserie et l'ébénisterie
à l'époque de
la production industrielle**

1. le diable est dans les détails (p. 1)
justification d'un point de vue critique
2. remarques d'ordre historique (p. 2)
l'organisation des métiers avant le capitalisme industriel
3. apports de la mécanisation (p. 9)
le travail avec les machines-outils & la production industrielle
4. la menuiserie tombe dans le panneau (p. 15)
la modernisation radicale du métier
5. économie politique de l'industrie du bois (p. 24)
le travail mort dans la société industrielle
6. économie politique de la menuiserie (p. 27)
pourquoi la machine ne devrait pas tout faire

Morceau choisi :
**Profusion et tapage
dans la création contemporaine**

par Georges Vrız, artiste marqueteur — 1984
page 36



Bulletin critique
des sciences, des technologies
et de la
société industrielle

Tous les ans

5 euros

« Toute réflexion critique sur l'évolution actuelle est ainsi ramenée à une opposition binaire : la machine automatique ou l'outil à main, le modernisme débridé ou la tradition réactionnaire, comme autrefois « le nucléaire ou la bougie », c'est-à-dire tout ou rien. Les automates pensent comme des ordinateurs (0 ou 1), c'est logique ! Et rassurant, puisque cela évite de se poser des questions métaphysiques sur le sens de ce que l'on fait : la « facilité d'accès à la profession » pour réaliser du IKÉA® sur mesure, la belle affaire ! »

Pour conclure et ébaucher des pistes pour un futur atelier « autour du bois et de la sortie de l'industrialisme » :

- que doit-on produire, et si on doit produire quelque chose (au-delà de notre mise au point réglementaire ...) : guides de prescription ? argumentaires, ... ?
- dans quels cadres peut-on travailler sur le renouveau d'une culture de prescription en bois de cueillette ?

- au sein des réseaux, Écobâtir, RAF, KaArv, Hêtre Charmé, ...

- au niveau des institutions ? DHUP action

assurance ? (Action formation ?)

- au niveau des inter-pros locales ? Comment passer le barrage de l'industrie du négoce et du sciage qui ont tout intérêt à saborder nos axes d'action ?

Est-ce que l'on prévoit la création d'un atelier bois comme il y a déjà un atelier terre ? Ou est-ce que l'on intègre les problématiques liées au bois dans l'atelier réhabilitation ? Dans l'atelier formation ?

Par exemple en réponse à l'appel à projets « innovation feuillu » du Ministère ?

Vu avec Guillaume Derombise, très favorable quant à la recevabilité de la mise en place de la bourse aux bois de pays comme transversale, à condition d'avoir des relais locaux ...

Post Scriptum : la position de KaArv par rapport à l'interpro en région ABIBOIS =

« Il faut que les pouvoirs publics nous aident et nous accompagnent dans la mutation de la forêt bretonne pour l'adapter aux outils de transformation que la profession a investis sur le territoire »

Michel Hamon, pdt Scierie Hamon, président Abibois, assises de la Forêt Bretonne à Carhaix, fin octobre 2015.

30 années minimum pour rentabiliser cet investissement ; de l'argent du contribuable dans une activité artificielle hors sol (comme le maïs)

, avec tous les dégâts induits sur la forêt, les savoir-faire ...

KaArv ne s'inféode pas. On n'est pas en opposition, mais on demande à pouvoir exister nous aussi. Il suffit de trois ans pour former un charpentier CAP au niveau requis pour utiliser le bois disponible sur site et répondre à une stratégie d'architecture de cueillette, et quelques journées pour former un archi à savoir sinon prescrire des bois locaux, du moins éviter de les interdire par des CCTP rédhitoires.

Cela fait trois ans que l'on cherche à créer du réseau en Bretagne. Mon constat : il y a un cercle vicieux taylorisation et disparition du savoir-faire.

bloquants. On arrive à récupérer les erreurs après discussion avec les entreprises

Citation : « la ligne droite est un défaut d'imagination »

La proximité n'est pas que géographique.

Questions / Débat

Remarque (Hélène) : les CCTP sont un obstacle mais ne posent plus nécessairement de problèmes



Intervention de *Lolo*, bûcheron, scieur, charpentier du RAF:

Nous avons une base agricole et nous sommes depuis 1970 en Ardèche dans un hameau à Chanéac, à 20 km de Saint Agrève. Les habitants du hameau sont tous partis. Le hameau fait partie de la communauté Longo Maï.

On a 300 hectares de forêt, dont 100 de forêt productive. On cherche la cohérence. La base agricole nous permet de subvenir à nos besoins.

On fait de l'insertion de jeunes avec une règle : ni alcool ni drogue.

On est 10 permanents, mais on accueille beaucoup, 30 à 40 régulièrement, jusqu'à 200 personnes

On est à 1000 mètres d'altitude, on a des brebis, des vaches, 9 chevaux de trait. On débarde à cheval. On a beaucoup progressé grâce à quelqu'un du Jura qui nous a beaucoup appris dans le harnachage et la conduite du cheval.

(Sur la photo, pistes forestières) on avait acheté ces bois, pour éviter les coupes rases. Et pourtant c'est ce que l'on a fait en premier. Des arbres étaient malades, avec un risque pour la sécurité, qu'ils tombent sur quelqu'un.

On souhaite stopper la mono-culture du douglas, mais en garder quand même.

La première fonction de la forêt, c'est de fabriquer de l'air. On lui vole un peu de bois, en échange on essaye de ne pas être ignoble.

On fait de la prestation extérieure, pour l'ONF, des communes,

Avec le débardage à cheval, les dégâts sont de 1 à 2 %, contre 30 à 40 % au tracteur. Au tracteur, on ne peut débarder qu'en ligne droite, à cause du câble. Le cheval lui, peut tourner en tirant.

Notre position est que le bûcheron doit savoir choisir ce qu'il coupe. On le rémunère bien, mais il s'engage.

La seule contrainte de la traction animale est le coût.

Tous les bois sont coupés selon les lunes et nous avons vu la différence pour le bois de chauffage, (plus de chaleur). Par contre. On ne fait pas d'alunage pour le sciage.

On a utilisé une fois des câbles pour sortir le bois de la forêt et on a sorti 200 tonnes par jour à 3 personnes.

La première génération est-elle encore là ?

Une des fondatrices est toujours là, mais parmi les autres, certains sont en prison car il y a eu de la lutte armée avant 1977.

Qui sont les nouveaux arrivants ?

C'est varié.

Côté économique, on vit, on fait des bénéfices. Ce serait impossible si on travaillait avec l'industrie (entendu si on avait vendu le bois à des industriels)

Tous les revenus vont dans un pot commun. Ils sont repartis selon les besoins de chacun et pas selon le travail effectué.

On a le statut associatif agricole, on fiscalise comme une entreprise.

Une personne est à la MSA, les autres à la CMU. On ne pourrait pas se permettre de payer les charges sociales pour les 200 personnes de Longo Maï.

La pose de portes et de fenêtres nous a posé un problème. Il a fallu créer une petite entreprise pour cette activité.

Le statut d'artisan ce n'est pas le pied.





Intervention de l'entreprise B3D,

Par Henri Sommacal

B3D a été créé en 1997 par trois associés au Sap-
pey en Chartreuse.

Nous avons une activité assez traditionnelle: struc-
ture, mur en ossature bois.

Notre premier chantier fût une surélévation de mai-
son en L.

Assez rapidement nous avons réalisé des travaux
en altitude -remontées mécaniques et refuges-
nous pratiquons encore des métiers de montagne
et nous avons alors des connaissances dans ce
milieu.

Par extension nous travaillons dans des milieux
sensibles : réserve, zones humides. Depuis 2010
nous avons une ou deux personnes qui partent en
mission en Antarctique.

En 2005 nous avons repris une scierie à St Pierre
de Chartreuse que nous utilisons déjà pour la pré-
fabrication de chantier important.

Le but alors était de maintenir une économie dans
le secteur, d'améliorer l'outil de préfabrication de
l'entreprise et d'optimiser l'utilisation de bois local.

Il s'est avéré difficile de soutenir et de faire progres-
ser cette activité.

Depuis 2014 nous sommes «descendus» sur le
versant Grésivaudan de la Chartreuse.

Notre activité actuelle est assez diverse : maisons
individuelles, agrandissements, isolation de toiture,
bâtiments publics.

Nous proposons des murs en ossature bois avec
divers panneaux de contreventement. Dans certains

projets nous utilisons aussi des murs en bois massif
(CLT).

Matériaux:

En ce qui concerne les bois de structure, nous
avons toujours pour réflexe l'utilisation du bois mas-
sif provenant de scieries voisines.

Les scieries ont l'avantage de proposer des sec-
tions non disponibles dans les négociés et nous
n'avons pas les soucis de débit que nous avons
dans les barres de contrecollés ou de KVH, leur
grande réactivité.

Sur un bâtiment public, nous avons réussi à faire
modifier un parement en bardage bois massif de
pays, dans un autre nous avons proposé l'utilisa-
tion de barres en lamellé collé en douglas (issue de
forêts françaises).

Cette utilisation n'est pas sans contrainte, notam-
ment dans la rapidité d'intervention entre l'ordre de
service et la réalisation des chantiers, la nécessité
de travailler du bois sec.

L'évolution actuelle se situe vers une réduction des
mises en chantier.

Ce qui nous oblige à trouver des solutions pour
s'adapter à des marges inexistantes : préfabrica-
tions plus poussées, choix des matériaux, organi-
sation et suivi de chantier plus stricts.

Intervention de ALP LIGNUM,

Frédéric Sabourault – projet collectif - ISÈRE

Texte issu du site internet et de sa présentation :

ALP LIGNUM est un groupement d'entreprises
issues de la première et seconde transformation
du bois (scieurs et charpentiers).

Alp lignum veut dire « bois des alpes » en latin.

ALP LIGNUM comprend 10 sociétaires :

- quatre scieries (Frères Barthalay à Treminis, Nier
à Varcès, Parron à Lus la croix haute, le Pré Clos
à Mens)
- une plateforme de séchage (Société de Valorisa-
tion des Bois du Trièves à Saint Michel les Portes)

- cinq entreprises de charpente (AFD Charpente à Renage, Brunnet Manquat Frères aux Adrets, Etablissement Locatelli à Vif, NC Solutions Bois à Autrans et Pioz Marchand Charpente à Beaucroissant)

La mission

- Utiliser le bois (massif) des Alpes
- Développer l'activité en milieu rural
- Promouvoir les matériaux bio-sourcés construction
- Mutualiser nos savoir-faire

Besoins des scieurs

- Diversifier leur marché
- Se rapprocher des attentes du client final

Besoins des charpentiers

- Accéder au calcul et à la chaîne numérique
- Mutualiser la commercialisation

Les difficultés

- Lenteur du lancement (2 ans)
- L'hétérogénéité des approches métiers
- Un marché de la construction en crise
- Une emprise culturelle industrielle

Les avantages

- Un projet réfléchi
- La diversité des approches
- La remise en cause des acteurs

Notre approche à court terme

- Passer aussi à l'outil numérique
- Basculer sur des produits renouvelables
- Communication et commercialisation commune

Notre approche à moyen terme

- Un bâtiment de séchage naturel & taille manuelle
- L'auto construction/rénovation
- Favoriser l'usage de main d'œuvre
- Promouvoir les matériaux locaux (paille, chanvre, terre)

Habitat

- Structure bois (tradi) et couverture
- Isolant local

- Mixte main d'œuvre entreprise/MOU

Bâtiment

- Petite exploitation agricole bio multi activité
- Logement intermédiaire
- Activité artisanale / social



QUESTIONS

- *Quelle est l'histoire du groupement et quel est votre rôle ?*

Je suis coordinateur de petites entreprises. « Small is beautiful » mais c'est très dur pour les petites entreprises, les scieries. Elles se font doubler par celles qui font 50 000 m³ par an.

L'idée du regroupement, c'est pour rester dans le marché, s'intégrer dans la chaîne de valeur, ne pas s'isoler.

Au départ, je viens d'une grande scierie industrielle. Les gros scieurs ont des machines K2 ou K3 et ils veulent garder la valeur ajoutée. Au final le charpentier finit par être un poseur de produits industriels.

Alors je suis allé voir le conseil général avec mon idée. Il a fallu 1 an. On a été aidés par l'état, la région, le département. Il a fallu beaucoup de temps pour se mettre d'accord, dans la façon de faire les prix, le prix du mètre de chéneau posé par exemple.

La structure est une SARL. Elle vient chapeauter les structures existantes sans les remplacer. La SARL apporte aux structures environ 30% de leur chiffre d'affaire (CA). On répartit le CA venant par Alp lignum au prorata des CA des entreprises. Au total, cela représente environ 40 personnes.

- **Question sur le séchage naturel**

Alpe lignum veut développer cette technique. Stocker sous un hangar construit dans l'axe du vent dominant les bois verts sortis de scierie. Le bois va sécher en moyenne d'un cm par mois. Pour une pièce de section 10cm*10 cm il faudra 5 mois pour atteindre 15% d'humidité.

Le problème avec les séchoirs industriels c'est qu'ils vont sécher trop vite les bois avec comme résultat des déformations importantes. Surtout avec le bois des Alpes qui est un bois très nerveux.

- **Quelle est la position des organisations extérieures? Créaboïs par exemple ?**

(nota. CREABOIS Isère fédère l'ensemble des

entreprises et acteurs de la filière forêt-bois de l'amont à l'aval. Elle couvre toutes les professions et activités, entrepreneurs de travaux forestiers, producteurs de bois énergie, scieurs, charpentiers, menuisiers, entreprises de l'ameublement, architectes, bureaux d'études bois, ...réf site internet Créaboïs)

Il n'y a pas de problème, on est dans Créaboïs. On n'a aucun rôle de micro-filière.

- **Vous souciez-vous de la lunaison ?**

On démarre la saison prochaine. Cela pose quand même un problème de délai avec l'achat de lots. C'est difficile à synchroniser. Il y a un problème de stock aussi.

Qui suis-je, d'où je parle

Le parcours d'un charpentier en recherche d'émancipation de l'industrialisme

par Jean-Luc Le Rcux

AVANT

MOB (Monteur Ossature Bois) 1986 irlande du nord

bois d'allumette 10 x 3, laine de verre, OSB

Dès 1991 nous démontons les parois pour corriger le contreventement !



passage à travers d'autres domaines ..

Paysan producteur de chanvre et de paille, charpente en bois de talus

et même un court passage par le négoce industriel

Du coup, je connais bien la stratégie de l'ennemi ;-)

Redémarrage de l' activité charpente

« MOB améliorée en douglas non traité » de pays «... en fait bois de Creuse ;

mais le douglas n'est pas durable en Bretagne (mérule, capricorne, ...)

Reste le recours aux produits indus'

«les nouvelles compétences du charpentier c'est coller du scotch et poser des sabots métalliques »,
c'est pas moi qui le dit, ça se trouve dans le programme européen SKILLS

Avant RGE déjà, retour aux premiers amours :
travailler le « bois de chauffage » ...

Bois de forme charpente-navale



Bois d'abattages, élagages (Lorient Quistinic)

Reprise de pratiques traditionnelles,
finalement c'est bien moins cher !

Bois à 20 €/m3, gratuits, ou sauvés de la chaufferie ... « vente » à 1500 € voir + le m3

La question se pose pour moi en ces termes : qui fait la plus-value ?



C'est un positionnement politique radicalement anticapitaliste, et technologiquement anti-industrialiste

On rémunère quoi :

le travail et le savoir faire ?

ou les machines, les carburants, le capital, ... les éditeurs de logiciels ... les assurances ?

On rémunère qui :

la diagonale des scieries géantes intégrées productrices d'électricité « verte » ?

les bûcherons, les forestiers, les scieurs charpentiers ? ...

Pour moi les bois industriels « matériaux de constructions » aux dimensions standard sont comme de la terre en sacs prête à poser

Aliénation, captation, appropriation, ... de la valeur ajoutée

division de la chaîne des intervenants

partage inéquitable de la plus-value

Adrien m'a posé la question en terme d'emploi

une démarche comme la mienne « supprime » t-elle l'emploi en amont ?

pour paraphraser Marcel , je préfère répondre en terme de métiers

et le mien intègre les savoir faire en amont ;

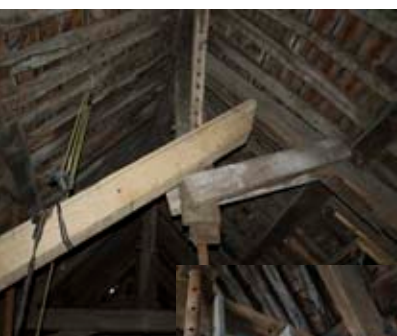
c'est celui de charpentier de haute futaie « modernisé »

ou plus exactement « post-industriel »

enfin, pas folle la guêpe ... j'assume le fait d'être un ludite qui ménage son dos

Je souhaite qu'on soit de nombreux acteurs dans cette démarche « métier», quelque soit notre niveau d'intervention





Parcours d'un charpentier 2005-2015 : Adrien Abel

« J'ai commencé par un CAP de charpente en alternance. J'ai appris le trait de charpente : tracer sur papier des épures de charpente avec des techniques de tracés géométriques issus du savoir faire des Compagnons. Sur le terrain j'ai appris à assembler des ossatures bois via des plans informatiques, fixer des connecteurs métalliques, mastiquer différents papiers d'étanchéités. J'ai pensé que ma formation n'était pas adaptée à la réalité du terrain.

C'est marrant, quand je dis à quelqu'un de novice dans le bâtiment que je suis charpentier : il semble fasciné, m'imaginant en haut d'une belle charpente en train de scier un assemblage traditionnel. Erreur ! Je suis plutôt en train d'agrafer autour de ma charpente une membrane plastique «perspirante».

Après mon CAP j'ai poursuivi mon intérêt pour la construction bois via un BTS de charpente accès bureau d'étude. La tendance n'était plus à s'émerveiller des savoir faire qui ont bâti les cathédrales mais plutôt aux nouvelles technologies du bois qui permettront de construire les bâtiments de demain : bois composites et connecteurs métalliques. Ma formation consistait entre autre à savoir calculer la bonne section d'une poutre. Pour le même exercice je pouvais choisir d'utiliser du bois massif ou du bois lamellé collé. Pour une même section le lamellé collé était plus résistant. Pourquoi ? Parce que le lamellé collé est issu d'une filière industrielle où la technologie permet de trier, normer les bois et donc de garantir le résultat. Le scieur traditionnel quant à lui, garantit le résultat par son savoir faire, plus difficile à justifier dans les normes européennes de calcul.

J'arrivais dans un métier en transition où à l'époque le savoir faire «des anciens» était la base. C'est maintenant la norme qui est la base. Aujourd'hui, si tu respecte les DTU ta charpente est validée. Avant c'était le respect des savoir faire, différents d'un endroit à un autre, qui justifiaient la qualité de l'ouvrage. Ils étaient acquis à la suite de longues années d'expérience à travailler la matière. Aujourd'hui les règles peuvent s'apprendre rapidement à travers des diplômes, formations ou internet. L'expérience de terrain, elle, reste intouchable.

Le matériau bois s'est donc industrialisé comme

toutes les autres matières premières. Les pays d'Europe du nord ont été les premiers à s'équiper et à conquérir le marché. Leur système économique et industriel fonctionne bien, vertueux ? je ne sais pas. En France, pour être compétitif, les scieries s'endettent énormément afin de s'équiper de machines aussi performantes. Le problème est que la ressource n'est pas identique. La forêt alpine est faite de bois hétérogène qui demande du temps de sciage alors que le bois du nord, homogène et rectiligne, peut être scié sur des machines plus rapides. Le transport ne coûtant rien, le bois du nord arrive en France à des coûts très bas.

L'épicéa du nord a donc inondé le marché du bois et a imposé son image. Bois blanc, séché, raboté, emballé, normé, contre-collé, lamellé-collé. Ça change du sapin sorti de scierie : bois teinté, trempé, brut, non emballé, non normé. Les cultures constructives du bois se sont donc imprégnées de cette essence et des nouvelles technologies à base de bois collé et connecteurs métalliques. Effectivement cette évolution a permis à la filière bois de montrer ses compétences en ingénierie adaptée aux bâtiments contemporains. Par exemple : les grandes portées avec les poutres en lamellé collé. Tout ça nous a presque fait oublier nos bon-vieux bois locaux, tout aussi bons mécaniquement, tout autant adaptés à une architecture contemporaine.

Et nous les charpentiers, quel modèle économique favorisons-nous ?

Maisons bois = maisons écologiques ? Peut-être pas... On prendra pour l'ossature du bois du nord car sec et normé, on fixera tous ça avec de la quincaillerie chinoise, on l'isolera avec de l'isolation écologique en fibre de bois faite en Pologne, et on l'habillera de différentes bâches high-tech d'une marque Allemande. Pas terrible en terme de culture constructive locale et emplois locaux non délocalisables. Il faudrait plutôt s'orienter vers des structures en bois local, séché ou pas. Et trouver des isolants locaux comme par exemple la botte de paille ou le chanvre.

La réalité de terrain fait que nous sommes souvent plus tentés de mettre en œuvre les produits industrialisés cités ci-dessus. Car les délais de mises en chantier étant de plus en plus courts il

faut trouver des matériaux en stock rapidement . Et qui a du stock ? Les négoces qui vendent du bois du nord, bien sec. La scierie pourra me scier ma commande mais mon bois sera trempé et pour de l'ossature le DTU impose un bois sec en dessous de 20%, comme les industries du nord le vendent. Mais qui rédige ces DTU ? ...

Je vais quand même demander à mon scieur de me scier, sécher et raboter mes bois d'ossature. Mais ça va être difficile pour moi d'être compétitif avec mes collègues qui achètent des bois du nord. Prix moyen en négoce d'un bois d'ossature du nord séché, raboté, traité, 330 euros HT/m3. Prix d'un bois sorti de scierie séché, raboté et traité, 445 HT/m3. Soit 35% plus cher. Voilà une bonne raison économique pour les charpentiers d'acheter du bois sec du nord.

Une autre bonne raison c'est le poids. C'est quand même plus facile et agréable de travailler avec du bois sec, beaucoup moins lourd ! Et les poutres en lamellé collé, si pratiques pour franchir

des grandes portées sans mettre de poteau sont aussi faites par des industrielles scandinaves.

Il faudrait que nous retrouvions des cultures constructives adaptées au bois local et aux attentes des bâtiments actuels, économes en énergie et contemporains. Et bien sur adaptées aux contraintes économiques actuelles. Cela nous permettrait de continuer à valoriser les bois de nos forêts, et conserver les emplois et savoir faire.

Pour cela il faudrait peut être inciter les professionnels de la filière à dialoguer afin de développer une approche commune du matériaux bois. »

